

Langue originale : anglais

Abbas Bazargan (République islamique d'Iran)

Titulaire d'un doctorat, Université de Pittsburgh. Depuis 1993, enseigne la méthodologie de la recherche et la statistique à la Faculté de psychologie et d'éducation de l'Université de Téhéran. Ses principaux travaux de recherche portent sur l'évaluation et l'assurance de qualité dans l'enseignement supérieur. Il est l'auteur du concept de "pédagogométrie", qui désigne l'utilisation de la statistique pour améliorer les systèmes éducatifs. Titulaire d'une licence de statistique de l'Université de Chicago. Conseiller technique principal/consultant international pour le PNUD, l'OIT et l'UNESCO/BIE. Membre du comité de rédaction de plusieurs revues scientifiques, dont *Higher education policy*. Son ouvrage sur l'évaluation de l'éducation vient d'être publié en persan (2002). Adresse électronique : abazarga@chamran.ut.ac.ir

TENDANCES/CAS

MESURER L'ACCÈS À

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA QUALITÉ

DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR :

ÉTUDE DE CAS IRANIENNE

Abbas Bazargan

Introduction

Les indicateurs statistiques de l'éducation sont révélateurs de la santé d'un système éducatif (Wyatt, 1994). Associées l'une à l'autre, la demande d'information et la capacité technologique de fournir de l'information ont rendu le concept d'indicateurs de l'éducation très populaire (Stern, 1986). Les modèles conceptuels qui ont été élaborés pour les systèmes d'indicateurs au cours des vingt dernières années combinent les indicateurs de ressources, de processus, de produits, d'effectifs et de résultats des systèmes éducatifs. Ces facteurs correspondent au modèle d'éléments organisationnels (Kaufman et Herman, 1991) et sont utiles pour planifier les systèmes éducatifs. Par exemple, les indicateurs de l'OCDE, tels qu'ils figurent dans *Regards sur l'éducation* (OCDE, 2000), sont au nombre de 31. On trouve dans ce système : deux indicateurs de contexte ; sept sur les ressources financières et

humaines investies dans l'éducation, sept pour mesurer l'accès à l'éducation, la participation et la progression, sept pour l'environnement pédagogique et l'organisation scolaire, cinq pour mesurer les résultats de l'éducation au niveau de l'individu, de la société et du marché du travail, et trois indicateurs des résultats des élèves. Pour mesurer l'accès à l'enseignement supérieur et la qualité de celui-ci, on élabore des systèmes d'indicateurs adaptés et appliqués à la collecte et à l'analyse systématique de données en vue de la prise de décisions. Pour élaborer pareils indicateurs, il faut une base de données très détaillée. Dans les pays en développement, où ces bases de données ne sont pas exhaustives, il n'est pas possible d'appliquer un ensemble complet d'indicateurs.

Pour mesurer l'accès à l'enseignement supérieur en République islamique d'Iran, on a utilisé un indicateur qui est le taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur pour le groupe d'âge 18-24 ans. C'est sur cette base que, dans le présent article, on étudiera d'abord l'accès à l'enseignement supérieur, puis les expériences de mesure de la qualité de l'enseignement supérieur dans le pays.

Le contexte historique de l'enseignement supérieur en Iran

La création d'établissements d'enseignement supérieur dans l'Iran ancien (Perse) remonte au III^e siècle de notre ère (Hekmat, 1972). C'est avant 272 qu'a été créée l'école de Gondishapoor (Commission nationale iranienne pour l'UNESCO, 1963). Cependant, bien que les études supérieures remontent à loin dans ce vieux pays, les établissements supérieurs modernes n'ont commencé à fonctionner qu'au XX^e siècle. L'Université de Téhéran, qui a ouvert la voie, a été fondée en 1934. Au cours des décennies suivantes, d'autres universités nationales et provinciales ont vu le jour. En 1960, le nombre total d'étudiants s'élevait à 18 000 (Hatami, 1963). Dans les vingt années qui ont suivi, les effectifs se sont multipliés à un rythme accéléré. En 1979, ils avaient atteint les 176 000. Bien que la majorité des établissements supérieurs aient été publics, l'accès y était soumis à une sélection très sévère. Au cours de cette période, les demandes étaient 10 fois plus nombreuses que les places disponibles. Nombre de candidats se rendaient donc à l'étranger pour obtenir une formation supérieure. C'est ainsi que le nombre total d'étudiants iraniens à l'étranger était de 14 000 en 1960 (Hatami, 1963). En d'autres termes, les bacheliers non admis dans des établissements d'enseignement supérieur nationaux cherchaient très souvent à entrer dans des universités étrangères.

La demande sociale d'enseignement supérieur étant très élevée, un système universitaire non public appelé Université islamique Azad a été créé en 1983 après la Révolution islamique. Cette université a attiré de nombreux étudiants qui se tournaient vers des universités étrangères. Son principal campus est à Téhéran, avec des filiales dans tout le pays. Son taux de croissance à l'échelle nationale a été si élevé qu'en quinze années le nombre de ses filiales est passé à 140. Elle a fait appel aux ressources et à l'aide locales pour ouvrir de nouvelles filiales, même dans les zones éloignées. Il a fallu pour cela organiser des cours du soir dans des écoles municipales et recruter sur place des professionnels pour enseigner à temps partiel. Bien que l'Université islamique ait ses propres procédures d'entrée et son propre mécanisme de recrutement du personnel, la planification générale des études, notamment la conception des cours et l'élaboration des programmes, est décidée au niveau central par le Ministère de la science, de la recherche et de la technologie.

À l'heure actuelle, il y a plus de 80 universités publiques et plusieurs universités et centres d'enseignement supérieur non publics. En septembre 2000, le système iranien d'enseignement supérieur comptait au total quelque 1 400 000 étudiants. Le taux de croissance annuelle moyenne des effectifs a donc été de 11 % au cours des vingt dernières années (Tavakol, 1999). Cependant, le taux d'augmentation d'autres composantes du système d'enseignement supérieur, tel que le corps professoral qualifié et les ressources financières, n'a pas suivi le rythme croissant d'inscription des effectifs d'étudiants.

L'accès à l'enseignement supérieur

Au cours des quarante premières années de l'enseignement supérieur en Iran, le développement des établissements a été très lent (Bazargan, 2000). Les choses ont commencé à s'accélérer rapidement après 1990. Le taux d'inscription dans l'enseignement supérieur pour le groupe d'âge 18-24 ans entre 1979 et 1997 apparaît au tableau 1.

TABLEAU 1 : Pourcentage des étudiants du groupe d'âge 18-24 ans en République islamique d'Iran par rapport à d'autres pays

Pays	Année	%	Pays	Année	%
République islamique d'Iran	1979	5,0	Égypte	1993	19,2
	1989	9,0	France	1993	43,2
	1993	16,9	Japon	1990	31,3
	1997	24,0	République de Corée	1994	39,9

Source : UNESCO, 1996 ; Organisation du plan et du budget, 1998.

Ainsi qu'il ressort de ce tableau, l'accès à l'enseignement supérieur en Iran a été très restreint jusque vers 1990. C'est au cours des dix dernières années qu'il a augmenté rapidement. La raison est essentiellement due à la création du système de l'Université islamique. En 1998, les effectifs du système de l'Université islamique représentaient quelque 52 % du nombre total des étudiants. Le taux de croissance annuel des effectifs du système de l'Université islamique a été de plus de 20 % ces dix dernières années. C'est deux fois plus que le taux de croissance annuel moyen de l'ensemble de la population estudiantine du pays.

Bien que, vu la répartition de ses filiales dans l'ensemble du pays, l'Université islamique apparaisse comme un système de formation ouvert, il s'agit en fait d'un système d'enseignement traditionnel. Elle n'utilise pas de techniques d'enseignement ouvert ni ne fournit des possibilités d'apprentissage en classe virtuelle. Elle offre simplement des possibilités d'études au nombre croissant de jeunes gens qui demandent à entrer dans l'enseignement supérieur.

Le pourcentage d'étudiants de première année par rapport aux demandes d'inscription constitue un autre indicateur pour mesurer l'accès à l'enseignement supérieur. On trouvera au tableau 2 ci-après ce pourcentage pour plusieurs années situées entre 1989 et 1997.

TABLEAU 2 : Pourcentage des effectifs de première année par rapport au nombre de demandes d'inscription dans l'enseignement supérieur en Iran

Année	Effectifs de première année	Demandes d'inscription	%
1989	137 000	752 000	18
1993	248 000	1 019 000	24
1997	318 000	1 232 000	26

Ainsi qu'il ressort de ce tableau, au cours des dix dernières années l'accès à l'enseignement supérieur s'est considérablement amélioré. À l'heure actuelle, une demande d'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur a environ une chance sur quatre d'aboutir.

Par rapport aux autres pays en développement de la région qui ont été retenus, cet indicateur montre que l'accès à l'enseignement supérieur est relativement bon en Iran. Il est cependant inférieur à celui d'un nouveau pays industrialisé comme la République de Corée.

Bien sûr, l'indicateur d'accès iranien tel qu'il apparaît au tableau 2 est bien inférieur à celui des pays développés.

Le pourcentage de jeunes filles et de femmes dans l'ensemble des effectifs est un autre indicateur. Il était de 29,6 % dans les établissements d'enseignement supérieur publics en 1978-1979 et est passé à 41,9 % en 1998-1999. En outre, le pourcentage de candidates admises à s'inscrire dans les établissements d'enseignement supérieur est passé de 21 % en 1989 à 57 % en 1999. Dans les établissements d'enseignement supérieur non publics, ce pourcentage est passé de 37 % à 46 % au cours de la même période. Ce qui a permis d'améliorer l'accès des jeunes filles et des femmes aux établissements d'enseignement supérieur, ce sont des politiques spécialement conçues à cet effet.

L'Université de Téhéran est considérée comme le fer de lance du système d'enseignement supérieur iranien. L'impression générale que l'on a, c'est qu'elle occupe au niveau national une place de pointe dans de nombreuses disciplines. D'où un nombre plus élevé de demandes d'inscriptions. Une étude sur le statut socio-économique des étudiants de l'Université de Téhéran montre qu'il ne correspond pas au statut socio-économique effectif de la population nationale (Bazargan, 1995). Les étudiants issus de la haute bourgeoisie et des classes moyennes sont sur-représentés à l'Université de Téhéran. Les femmes, en revanche, sont bien représentées. La proportion d'étudiantes en sciences fondamentales et sciences de l'ingénieur augmente depuis une vingtaine d'années. Si l'on considère l'accès des étudiants par région, on constate des différences substantielles d'une province à l'autre. Les étudiants des trois provinces les plus proches de l'université (Téhéran, Semnan, Zanjan) ont plus facilement accès aux possibilités qu'offre l'Université de Téhéran. Bien qu'elle soit considérée comme université nationale, elle n'est guère conforme à cette vocation et ne répond pas aux attentes des candidats de toutes les provinces du pays.

Mesure de la qualité dans l'enseignement supérieur

L'amélioration et la mesure de la qualité des systèmes d'enseignement supérieur sont devenues une priorité dans de nombreux pays (Kells, 1995 ; Bazargan, 1999b). Cependant, le concept de qualité n'a pas le même sens selon les gens (Bazargan, 1999a). La mesure de la qualité de l'enseignement supérieur peut être considérée, en gros, sous deux angles :

- la réalisation d'objectifs définis ;
- le respect de normes établies d'avance (L'Cuyer et Peace Lenne, 1994).

L'une et l'autre de ces approches supposent le recours à l'évaluation. En Iran, l'évaluation des établissements d'enseignement supérieur au cours des vingt dernières années s'est faite de façon sporadique. Aucune de ces deux approches n'a été appliquée pour mesurer la qualité des établissements. Cependant, étant donné l'accélération rapide de la population estudiantine et la faiblesse du taux d'augmentation des enseignants qualifiés, on peut penser qu'il y a beaucoup à faire pour améliorer la qualité.

C'est en 1995 qu'on a entrepris systématiquement d'évaluer la qualité de l'enseignement dans les facultés de médecine. Ensuite, un projet pilote a été lancé en 1996 pour mesurer la qualité de l'enseignement supérieur (Bazargan, 1999a). Comme on l'a déjà indiqué, c'est dans le cadre de ce projet que l'on a adopté la première approche de mesure de la qualité. À cet égard, la qualité a été définie comme niveau à partir duquel la production du système (diplômés, résultats de recherche, services professionnels) répond aux critères de réalisation des objectifs fixés.

Un ensemble d'indicateurs a été fixé et des données systématiques ont été rassemblées concernant plusieurs éléments intéressant six départements des établissements d'enseignement supérieur. On a défini des critères de réussite et on a évalué la qualité compte tenu des objectifs déterminés dans chacun des départements. Le corps professoral a été associé à cette opération. Les résultats d'une auto-évaluation pilote ont été si prometteurs que les facultés de médecine ont décidé d'introduire l'auto-évaluation dans l'ensemble de leur système d'enseignement. Trente départements de médecine interne des facultés de médecine ont ainsi procédé à des auto-évaluations l'année suivante. Dans un deuxième temps, il est prévu de procéder à une évaluation par des groupes de pairs dans les départements qui ont déjà établi cette auto-évaluation.

Les départements de médecine interne qui ont mesuré leur qualité par auto-évaluation doivent établir des plans stratégiques d'amélioration constante de la qualité. Cette approche de la mesure de la qualité a gagné du terrain dans le système d'enseignement supérieur iranien. Aujourd'hui, non seulement les universités publiques, mais aussi les universités privées adoptent ce modèle d'auto-évaluation pour mesurer et améliorer leur qualité.

Conclusions

Pour mesurer l'accès à l'enseignement supérieur en Iran, deux indicateurs ont été utilisés. Comme on l'a déjà dit, l'accès à l'enseignement supérieur s'est amélioré au cours des vingt dernières années. S'il a augmenté, la qualité de l'offre éducative offerte est, elle, sujette à

caution (Bazargan, 2000). Par conséquent, l'amélioration de l'accès à l'enseignement supérieur ne s'est peut-être pas accompagnée d'une amélioration de la qualité. L'une des raisons en est l'absence de dispositifs institutionnels de mesure de la qualité et de mécanismes d'amélioration.

S'agissant de la mesure de la qualité, cinq ensembles de critères et indicateurs correspondants ont été adaptés à l'enseignement supérieur iranien. Les critères regroupent 26 indicateurs : 6 indicateurs de ressources, 7 indicateurs de processus et 9 indicateurs de résultats. L'application de ces indicateurs a eu pour principaux résultats :

- Une sensibilisation accrue de la profession aux problèmes de qualité et d'amélioration de la qualité.
- La création de bases de données comme infrastructure pour améliorer la transparence et la qualité des ressources, du processus et des résultats du système d'enseignement supérieur.
- Le renforcement de l'esprit et de la culture du travail en équipe en vue d'une amélioration continue de la qualité.

En outre, le système à indicateurs multiples adopté pour mesurer la qualité est constamment revu. À partir des résultats obtenus en appliquant les indicateurs, des politiques d'amélioration de la qualité sont proposées au niveau des départements, des facultés, des universités et du pays tout entier.

TABLEAU 1. Les critères les plus importants dans un projet d'auto-évaluation départemental

1. Structure organisationnelle

- 1.1. Direction départementale
- 1.2. Nombre et distribution des professionnels par : âge, sexe, rang académique, domaine d'expertise principale et fonction principale.
- 1.3. Nombre et distribution du personnel de soutien par : position, âge et sexe.
- 1.4. Charge de cours pour les enseignants à temps plein.
- 1.5. Projets de recherche subventionnés.
- 1.6. Productivité académique par type.

2. Population estudiantine

- 2.1. Caractéristiques d'admission.
- 2.2. Niveau académique.
- 2.3. Utilisation de la capacité d'admission.
- 2.4. Interaction étudiant-enseignant.
- 2.5. Opinion des étudiants quant au processus d'enseignement-apprentissage de leurs programmes respectifs.

3. Programmes de grade

- 3.1. Demande de programmes (nombre de candidats, en premier choix, par programme).
- 3.2. Inscription des étudiants vers une orientation secondaire.
- 3.3. Opinion du corps enseignant quant aux connaissances, aux attitudes et aux compétences développées par les étudiants dans le programme.
- 3.4. Opinion du corps enseignant quant à la demande des diplômés.
- 3.5. Pertinence des programmes pour les besoins de développement.

4. Processus d'enseignement-apprentissage

- 4.1. Stratégies d'enseignement-apprentissage habituellement utilisées dans chaque cours.
- 4.2. Type de matériels pédagogiques et autres ressources utilisées dans chaque cours.
- 4.3. Évaluation de l'apprentissage des étudiants.
- 4.4. Fréquence du retour sur les réussites des étudiants.

5. Diplômés

- 5.1. Ratio des diplômés par rapport aux inscrits dans chaque programme.
- 5.2. Nombre et proportion qui se trouvent un emploi.
- 5.3. Nombre et proportion de ceux qui continuent leurs études dans le programme.
- 5.4. Opinion des diplômés quant aux connaissances, aux attitudes et aux compétences développées dans le programme et la pertinence du plan d'études par rapport aux opportunités d'emploi.
- 5.5. Opinion des employeurs quant aux habiletés des diplômés.
- 5.6. Fréquence et variété de la production scientifique des diplômés.

Références

- Bazargan, A. 1995. « Acces and participation in higher education : a case study of the University of Tehran » [Accès et participation à l'enseignement supérieur : étude de cas sur l'Université de Téhéran]. *Revue trimestrielle de psychologie et d'éducation* (Téhéran), vol. 1 (1), p. 57-82 [En persan].
- . 1999a. « From self-evaluation to accreditation for quality improvement in higher education : recent trends in Iran and outlines of a model » [De l'auto-évaluation à l'habilitation pour l'amélioration de la qualité dans l'enseignement supérieur : tendances récentes en Iran et esquisse de modèle]. *Revue trimestrielle de psychologie et d'éducation* (Téhéran), vol. 3 (1-4), p. 1-15 [En persan].
- . 1999b. « Introduction to assessing quality in medical higher education in Iran: challenges and perspectives » [Introduction à l'évaluation de la qualité dans l'enseignement de la médecine en Iran : difficultés et perspectives]. *Quality in higher education* (Abingdon, Royaume-Uni), vol. 5 (1), p. 61-67.
- . 2000. « Internal evaluation as an approach to revitalize university systems: the case of the Islamic Republic of Iran » [L'évaluation interne comme méthode de relance des systèmes universitaires : le cas de la République islamique d'Iran]. *Higher education policy* (Oxford, Royaume-Uni), vol. 13 (2), p. 173-180.
- Hatami, A. 1963. *Iran*. Téhéran, Service général des publications et de la diffusion.
- Hekmat, A. 1972. *Education in ancient Iran* [L'éducation dans l'Iran ancien]. Téhéran, Institut de planification des sciences et de l'éducation.
- Commission nationale iranienne pour l'UNESCO. 1963. *Iran-Shahr*, vol. 1. Téhéran, Presses de l'Université de Téhéran.
- Kaufman, R. ; Herman, J. 1991. *Strategic planning in education* [La planification stratégique dans l'éducation]. Lancaster, Pennsylvanie, Technomic.
- Kells, H. R. 1995. *Self-study process* [Le processus d'auto-apprentissage], 4^e édition, Phoenix, Arizona, Oryx Press.
- L'Cuyer, J. ; Peace Lenne, M. 1994. « Quality assurance in a changing world » [L'assurance de qualité dans un monde en évolution]. Dans : Craft, A., (dir. publ.). *International development in assuring quality in higher education*. Londres, Falmer.
- Organisation de coopération et de développement économiques. 2000. *Regards sur l'éducation*. Paris, OCDE.
- Organisation du plan et du budget. 1998. *Bases de données sur le troisième plan quinquennal pour l'enseignement supérieur*. Téhéran, Organisation du plan et du budget, Service de l'enseignement supérieur [Documents en persan non publiés].
- Stern, J. D. 1986. *The education indicators project in the United States* [Le projet d'indicateurs de l'éducation aux États-Unis]. Office of Educational Research and Improvement.
- Tavakol, M. 1999. « Higher education status in Iran: realities and challenges » [La place de l'enseignement supérieur en Iran : réalités et difficultés]. *Research and planning in higher education* (Téhéran), vol. 6 (4), p. 1-26.
- UNESCO. 1996. *Annuaire statistique*. Paris, UNESCO.
- Wyatt, T. 1994. « Education indicators : a review of the literature » [Les indicateurs de l'enseignement : analyse bibliographique]. Dans : Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement. *Évaluer l'enseignement : de l'utilité des indicateurs internationaux*, p. 109-134. Paris, OCDE.